

Paris, le 15/11/2022

**DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CONCURRENCE,
DE LA CONSOMMATION ET DE LA RÉPRESSION DES FRAUDES
59 BD VINCENT AURIOL - TÉLÉDOC 223
75703 PARIS CEDEX 13**

Bureau 4A - Nutrition et information sur les denrées alimentaires
Tél : 01 44 97 31 51
Mél : bureau-4A@dgccrf.finances.gouv.fr

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Madame, Monsieur,

Le 15/11/2022, vous avez déclaré par voie électronique le produit suivant :

LEVURE DE RIZ ROUGE PREMIUM Gélule

Cette déclaration a été effectuée au titre de l'article 15 du décret n°2006-352 du 20 mars 2006 relatif aux compléments alimentaires, pour le compte de la société LABORATOIRES NUTRIMEA.

Votre dossier porte le numéro : 2022-11-726

Ce numéro unique facilitera le suivi de votre dossier.

Une attestation de déclaration vous sera délivrée après vérification de sa recevabilité.

Pour tout renseignement d'ordre général sur la procédure de déclaration des compléments alimentaires, rendez-vous sur le site de la DGCCRF à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Securite/Produits-alimentaires/Compléments-alimentaires>